

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

Téléphone : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

C R. DE LA REUNION DU BUREAU SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°3 Samedi 17 juin 2023 - Restaurant l'Hacienda Référence à rappeler : 20230617/34-CILLSOS/HBJMJCB

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Hélène BERENGER et MM. Jean-Claude BARDELLI – Jean-Claude BERNENGO – Adrien BISCOS – Christian FABRE – Jean HUILLET – Jean MEDURI – Francis POURCHIER – Pierre ROUME et Jean-Pierre STEFANI

Excusés : Geneviève BERNARDINI – Alain BONNET – Jean-Paul LE BIHAN

09h00 : Le Président ouvre la séance de la réunion du Bureau

Le compte-rendu de la réunion des membres du Bureau tenue le 11 mai dernier n'ayant fait l'objet d'aucune modification, il est approuvé à l'unanimité.

1 – Réunion propreté en Mairie technique : Le mercredi 10 mai, Hélène BERENGER a représenté le CILLSOS lors d'une réunion dédiée au ramassage des ordures ménagères qui fait suite aux nouvelles dispositions prises par la société Pizzorno après qu'un grave accident soit survenu lors du retournement d'un camion benne dans une voie sans issue. Alertés par des riverains confrontés par les nouvelles dispositions, le collectif des CIL avait écrit à Mme le Maire pour dénoncer la perte du service rendu au public pour le ramassage des OM au plus près de leur domicile. Cette réunion a donc fait l'état des lieux et si de nombreux secteurs pourront continuer à bénéficier du ramassage au plus près du domicile grâce à l'achat d'un nouveau matériel plus léger et de moindre dimension, il subsiste néanmoins quatre exceptions où il est difficile de trouver une solution. Par ailleurs, lors de cette réunion a été évoqué le dépôt du permis de construire pour aménager la nouvelle déchetterie sur les anciens terrains Lafarge, avenue d'Estienne d'Orves.

2 – Comité de réflexion mobilité : Le 2 juin, ce nouveau comité souhaité par le CILLSOS, s'est réuni sur invitation de Mme le Maire en salle du Conseil Municipal. Le point principal qui a été abordé concerne l'aménagement systématique des pistes cyclables lors des requalification des voies. Dans le secteur de compétence du CILLSOS, sont retenues les voies Allende, Ivaldi, Mar-Vivo aux deux Chênes et Fabrégas. Nous regrettons que la route de Janas ne soit pas retenue pour l'instant.

3 – Forum des Associations : Le forum des associations est prévu le 09 septembre (repoussé au 16 en cas d'intempérie) et on recherche des volontaires parmi les membres du Bureau pour tenir le stand du CILLSOS. Le dossier administratif a été déposé en mairie.

4 – OLD : Un rappel sur les obligations légales de débroussailler est fait auprès de nos adhérents.

5 – Alerte canicule : Un rappel est également fait sur l'action de la mairie auprès des personnes âgées.

6 – Information importante sur la signalisation routière : Les priorités du boulevard Stalingrad ont été modifiées pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable.

7 – Info de MART : Un compte-rendu sur le sentier du littoral entre La Seyne et Saint Mandrier a été fait suite à une déambulation d'une délégation de ses membres.

8 – Camping-cars chemin du Ravin : Les riverains de cette voie ont interpellé la Mairie sur le stationnement des camping-cars sur cette voie sans issue et sans aire de retournement. Ce qui nécessite pour leurs conducteurs des manœuvres très compliquées pour en ressortir en marche arrière. Leur installation pour la nuit avec sortie de tables de camping pour les repas et mise en marche de groupes électrogènes perturbent le voisinage qui ne demande rien d'autre que la règlementation soit revue et appliquée.

9 - Adduction d'eau potable et pose de bornes incendie quartier du Baou Rouge : Selon certaines informations, il semblerait que ce dossier soit à l'étude pour sécuriser cette colline qui est dépourvue de défense incendie. Il est à noter que c'est le seul secteur de notre commune qui ne possède aucune borne à incendie. Le CILLSOS, interpellé sur ce sujet, soutient les habitants concernés pour qu'ils bénéficient des mêmes droits que tous les autres administrés de la commune. La forêt voisine est source de la plus grande inquiétude lors des épisodes de sécheresse compliqués en cas de Mistral.

10 – Changement de Vice-Président délégué à l'assainissement de MTPM : M. Gilles VINCENT nous a fait savoir que c'est son homologue Thierry ALBERTINI, maire de La Valette, qui le remplace dans cette délégation.

11 - Tour de table :

- Hélène Berenger : signale de nombreuses haies débordantes chemin de Fabre à Gavet
- Jean-Pierre Stefani : fait savoir qu'un concert a lieu tous les 15 jours à la chapelle des Maristes
- Jean Huillet : rappelle qu'il est souhaitable de prendre rdv avec le nouveau Commissaire de police, Monsieur Olivier GIRARDOT, comme cela se fait à chaque changement.
- Christian Fabre : le bassin de rétention près de la caserne des pompiers de Mauvéou sera raccordé au vallat (panneau posé le 16 juin) : travaux du 15/06 au 31/07.

12 – Invitations :

- Le 25.05.23 : Table ronde de Claude Ardid en présence de Boris Cyrulnick à l'occasion de la sortie de la sortie de l'ouvrage « Les enfants du purgatoire »
- Le 03.06.23 : Invitation grande soirée Bonaparte
- Le 08.06.23 : Journée nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
- Le 09.06.23 : Mix atelier danses Trad et bal salle Aillaud
- Le 18.06.23 : Cérémonie du 83^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
- Du 16 au 18.06.23 : Fête de la Mer et des Littoraux
- Du 19 au 24.06.23 : Festival des harmonies
- Le 24.06.23 : Portes ouvertes de l'école municipale des Beaux-Arts

13 – Lu dans la presse :

- Le 02.05.23 : Au 1^{er} juin, la vignette Crit'Air pour tous les véhicules

- Le 14.05.23 : Abeilles en Seyne bourdonne sous le soleil
- Le 15.05.23 : Inquiétude au sujet de la défense incendie à Fabrègas
- Le 16.05.23 : L'évènement Bonaparte revient du 26 mai au 4 juin
- Le 17.05.23 : Le port de Brégallion mise sur le rail pour séduire ses futurs clients
- Le 18.05.23 : Le kiosque de la place Laïk n'est plus
- Le 21.05.23 : Christine Sinquin première adjointe dev Nathalie Bicais
- Le 22.05.23 : La ville veut protéger les banquettes de posidonies
- Le 23.05.23 : A St Georges, des résidents prennent en main leur quartier
- Le 01.06.23 : Pari tenu pour les bénévoles du quartier St Georges
- Le 23.05.23 : Où vont les panaches de fumée des navires ?
- Le 24.05.23 : « La mémoire du chantier naval doit survivre »
- Le 25.05.23 : La ville récupère 40 ans d'histoire locale en images
- Le 26.05.23 : L'avenue Mistral reviendra en sens unique « d'ici un mois »
- Le 27.05.23 : Comment va-t-on s'adapter à la raréfaction de l'eau ?
- Le 29.05.23 : Pourquoi il faut, arrêter de brûler les déchets verts
- Le 29.05.23 : L'hôtel de police municipale baptisé Clarissa Jean-Philippe
- Le 03.06.23 : Qui est Christine Sinquin la nouvelle première adjointe ?
- Le 04.06.23 : Une foule célèbre le premier fait d'armes de Napoléon
- Le 06.06.23 : Tout comprendre au chantier en cours en baie du Lazaret
- Le 07.06.23 : Le projet de cinéma verra-t-il le jour... à Léry ?
- Le 08.06.23 : Examen de passage réussi pour le chenal de Saint-Elme
- Le 09.06.23 : Le « superbus » dans sa dernière ligne droite ?
- Le 11.06.23 : Les surveillants de plage sont tous prêts !
- Le 11.06.23 : Le Laborieux retrouvera-t-il le site des chantiers ?
- Le 12.06.23 : 34 films relatant l'histoire des chantiers navals mis en ligne !
- Le 13.06.23 : Transfert de la déchèterie : la ville veut rassurer les riverains
- Le 14.06.23 : « Escales zéro fumées » c'est pour la fin d'année
- Le 14.06.23 : Le tour de vis contre les mouillages et pontons sauvages
- Le 16.06.23 : Avis dans Var Matin pour : réunion de quartier samedi 17 juin.
- Le 17.06.23 : La solidarité verte réinvestit le terrain du partage

14 – Magazine Vivre à La Seyne N°17

 **Fin de réunion du Bureau : 10h00**

Prochaine réunion du Bureau à Jean-Bouvet
Lundi 3 juillet 2023 à 15h30
Suivie de la permanence de 17h00 à 19h00

CR DE LA REUNION DE QUARTIER N°3

secteurs 5, 6, 7 et 8

INFORMATION IMPORTANTE

Les membres du Bureau du CILLSOS déplorent le manque de participation des adhérents et des sympathisants de ce secteur de notre commune et devant ce désintérêt proposent pour l'an prochain de modifier le jour et l'heure de ce rendez-vous. Nous essaierons de tenir cette réunion en semaine et en fin d'après-midi. Si malgré cela les participants ne se mobilisent pas davantage, nous étudierons d'autres solutions.

Début de la réunion de quartier N°3 : 10h00

Le Président ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie les élus et les participants ainsi que le personnel de l'Hacienda pour son accueil chaleureux.

Élus et fonctionnaires présents :

- Madame **Christine SINQUIN**, 1^{ère} adjointe représentant Mme le Maire
- Madame **Elisabeth GUES**, adjointe de quartier Sud
- Monsieur **Gérard BECCARIA**, adjoint à Mme le Maire, référent aux CIL
- Monsieur **Christian DUPLA**, adjoint à Mme le Maire chargé de l'urbanisme
- **Monsieur PIDOUX** de MTPM
- Madame **Lydia GARCIA** du service « Allo La Seyne »
- Madame **Davina DETALLE**, service à l'écoute des Quartiers

Le président passe ensuite aux questions soumises au préalable à la Mairie et demande aux participants de poser les leurs.

1 – Route de Janas, encore et toujours : Depuis très longtemps, la route qui mène à la forêt de Janas depuis le rond-point giratoire situé à l'intersection avec l'avenue Renoir, mérite la plus grande attention pour y réaliser un cheminement piéton et cycliste. Nombre de nos concitoyens n'ont de cesse de demander cet aménagement dans le respect de la sécurité et de la végétation environnante, surtout après le virage du lotissement des Genêts. La mairie et MTPM ont-ils l'intention de présenter une étude de ce qui pourrait être réalisé ? Certaines sections pourraient être traitées très rapidement en raison des délaissés de voirie. Concernant les autres sections, une étude plus poussée serait la bienvenue dans le cadre d'une consultation publique.

Réponse de Mme SINQUIN : *Cette voie est en cours d'études par le Bureau d'Etude Betty Sarrey. Par ailleurs, un inventaire des fonciers et des acquisitions liaison Nord Sud et centre-ville de la piste cyclable Frédéric Mistral et Ivaldi.*

Madame Florence PLIAN (les Mas de Janas) : réitère sa demande de sécurisation de cette voie et insiste sur sa dangerosité.

Une personne dans l'assistance : Mme la Maire a demandé la modification des implantations des arrêts de bus

Le président souhaite l'organisation d'une visite de cette voie. *Allô La Seyne se chargera de trouver une date.*

Jean-Jacques DUGOU (chemin des Gabrielles) demande une modification de la ligne 81 et 87 pour une meilleure desserte estivale des campings Buffalo et Utopia (municipal) vers les plages.

2 – Odeurs insoutenables certains jours en provenance du puits de Bramas : La forêt de Janas, poumon vert et espace nature s'apparente certains jours et à certaines heures à une poubelle pestilentielle à ciel ouvert. Nous demandons que des mesures concrètes soient mises en pratique dès que possible. Les pouvoirs publics doivent bien cela aux nombreux utilisateurs qui souhaitent s'oxygénier dans cet espace naturel.

Désormais Monsieur Albertini, maire de la Valette, gère les dossiers assainissement à MTPM

Réponse de Mme SINQUIN : une maîtrise d'œuvre est lancée, c'est long. (beaucoup de contraintes administratives) Un travail est fait pour réduire le problème.

Les usagers des campings BUFFALO et UTOPIA, donc des touristes, sont très gênés surtout le soir par les odeurs des puits d'aération, c'est très dommageable...

Le président : Des solutions doivent être impérativement trouvées pour les vacanciers, les usagers et les promeneurs en forêt.

3 – Terrain ancien mini-golf de Janas : Conteneur toujours pas enlevé... Malgré l'annulation du permis d'exploitation depuis octobre 2022...

Réponse de M. DUPLA : Un délai a été accordé jusqu'au 31 août pour l'évacuation du conteneur.

Est-ce que le bassin de rétention prévu sur ce site est maintenu ?

Hélène BERENGER fait remarquer que ce bassin n'est pas prévu dans le PAPI (Programme d'Action de Prévention des risques Inondation)

M. DUPLA affirme le contraire et que seul le délai de signature est inconnu.

Jean MEDURI à propos des eaux pluviales : demande une grille pour protéger le petit Vallat du Loup. L'avaloir est ouvert : risque de chute (à l'angle du chemin de la Croix de Palun et du chemin Paradis).

4 – Route de Janas, sortie lotissement des Genêts : Des arrêts-bus aux normes ont été aménagés tout le long de la route de Janas ainsi qu'une partie de trottoirs. Nous déplorons cependant que la partie manquante entre le virage et la sortie du lotissement des Genêts n'ait pas été réalisée par la même occasion. Cela fait de nombreuses années que les résidents de ce lotissement souhaitent cette réalisation sans toutefois être entendus. Peut-on espérer cet aménagement dans un proche avenir, d'autant que le chiffrage évalué à environ 35.000 € est en attente d'arbitrage par les élus pour débloquer le financement.

Toujours en attente de réalisation malgré les promesses...

Réponse : En voie de réalisation d'ici la fin de l'année.

Jean-Jacques DUGOU : stationnement de poids lourds juste après le centre commercial sur les emplacements dédiés au véhicules légers.

Réponse de M. BECCARIA : le relevé des immatriculations a été fait ce matin en venant à la réunion.

Route des Barelles la voie de circulation est rétrécie par la création de trottoir situé sur la butte à la hauteur de la maison de retraite, pas de visibilité et très dangereux.

5 – Terrain municipal situé près des lavoirs des Moulières : Quel est son avenir ? Des riverains nous ont alerté d'une possible vente pour y réaliser du bâti. Contacté à ce sujet, l'adjoint à l'urbanisme s'est déplacé en notre présence le 11 mars dernier pour évaluer la situation et nous a dit qu'à cette date aucune décision de vente ou de bâtir n'était à l'ordre du jour. Qu'en est-il depuis ? Le CILLSOS toujours attentif sur les questions de bétonnage reste vigilant et souhaite que ce terrain soit maintenu dans le giron communal pour y réaliser un espace végétalisé ouvert au public servant de porte d'entrée aux lavoirs des Moulières et du cours d'eau de l'Oïde pour les balades bucoliques de nos concitoyens.

Réponse de M. DUPLA : Il est envisagé la réalisation d'espaces végétalisés avec un stationnement arboré

Des relevés géomètres et fonciers sont en cours pour une valorisation du circuit de l'eau.

Il faut obtenir des financements de la région de la fondation du patrimoine.

Le CIL souhaite que le terrain concerné reste municipal.

6 – Ecoulement d'eau de pluie à partir du chemin du vallon des Moulières sur propriété privée : Le CILLSOS a été alerté par le riverain limitrophe avec le terrain municipal précité ci-dessus. Cette eau s'écoule dans sa propriété qui possède un puits et pollue celui-ci. Une canalisation pour diriger cette eau vers l'Oïde est vivement souhaitée.

M. BECCARIA invoque le code rural... « nul ne peut empêcher le ruissellement des eaux pluviales »

MTPM est intervenu et n'intervient plus...

Le président : il s'agit d'une voie dont les eaux de pluie ruissent dans un terrain privé

MTPM : « A vérifier »

7 – Absence de panneaux indiquant les lieux remarquables : Le bas de la forêt de Janas est bien signalé par des panneaux indiquant le nom des sentiers mais sur les hauteurs, ils sont inexistant. L'aire des Masques ou le parking du Baou Rouge, pourtant souvent cités lors des animations, n'échappent pas à cette lacune. Des panneaux bien visibles sont souhaités, ainsi que des tables d'orientation. *Aucune réponse depuis l'an dernier...*

Réponse de Mme SINQUIN : nous n'avons pas les autorisations (DREAL) mais nous souhaitons installer ces panneaux.

8 – Chemin de Six-Fours à Notre Dame du Mai : Lors des forts épisodes pluvieux, bien que rares, le passage dans la zone des chevaux est infranchissable à sec. Les riverains et les piétons demandent le rehaussement de la chaussée et l'aménagement d'un pluvial. *Toujours d'actualité...*

Réponse de M. BECCARIA : il a été constaté que le sable des manèges à chevaux est raviné sur la route et forme un barrage ; une demande d'amélioration de la situation va être faite au centre équestre.

Fin de la réunion de quartier N°3 à 12h00

Copies :

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- M. le Député de la 7^{ème} circonscription
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (16)
- Archives CILLSOS 2023